



Newsletter de la CRUS, no 34 / septembre 2013

La newsletter électronique de la CRUS paraît six fois par année, la semaine suivant la séance plénière de la CRUS. Elle comprend quatre rubriques: le **Highlight** aborde un sujet d'actualité et d'importance pour la CRUS. La rubrique **En direct de la séance plénière** contient une sélection des décisions et sujets importants traités lors de la dernière séance. **Les Nouvelles du Secrétariat général** proposent des sujets d'actualité sur les activités du Secrétariat général de la CRUS. Enfin, l'**Agenda** permet d'annoncer les événements importants de la CRUS.

1. Highlight

Assurance de la qualité: un système éprouvé

La pratique des audits de qualité a permis aux universités suisses de développer leurs systèmes d'assurance de la qualité selon leurs besoins et leurs spécificités. Et les résultats sont là: depuis dix ans, les hautes écoles universitaires parviennent à maintenir, voire à améliorer leur positionnement d'ensemble dans les rankings internationaux. Pour les recteurs des universités suisses, le secret réside dans l'encouragement d'une dynamique de recherche permanente de la qualité et dans le respect des principes éprouvés.

Les hautes écoles universitaires suisses vivront, ces prochains mois, leur troisième audit de qualité. Menés par l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles depuis 2003, ces audits se focalisent sur l'examen des systèmes d'assurance qualité de chaque école. La nouvelle loi sur l'encouragement des hautes écoles et leur coordination (LEHE), qui devrait entrer en vigueur en 2015 déjà, ne changera pas cette approche éprouvée. Elle consacre des principes qui ont permis aux universités de développer leurs systèmes avec une grande liberté. Et une réussite indéniable: les rankings internationaux des hautes écoles confirment les uns après les autres que la performance d'ensemble des universités suisses est excellente.

«L'histoire des universités suisses est une histoire à succès, commence Thomas Bieger, recteur de l'Université de Saint Gall. Nous n'avons pas besoin de changer le système d'audits de la qualité qui a fait ses preuves.» Et le législateur l'a bien compris, en spécifiant que l'accréditation devait porter sur le système d'assurance qualité et non pas sur l'école dans son ensemble. Pour Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel et présidente de l'association swissuniversities, «tout l'enjeu est de préserver l'autonomie des institutions. Si vous accréditez les hautes écoles, alors vous dites quelle gouvernance doit être adoptée partout. Or, nous le savons bien, chaque école a son mode de gouvernance, développé et éprouvé dans un contexte politique, géographique et social bien particulier.»

Mais accréditer un système d'assurance ne revient-il pas à s'éloigner de l'observation concrète de la qualité, que l'on pourrait mesurer au jour le jour dans les amphithéâtres ou les laboratoires? Pour le recteur de l'Université de Fribourg, Guido Vergauwen, «chaque audit nous permet de nous confronter de très près à la réalité de chaque domaine. Nous devons par exemple nous demander si notre gouvernance est participative, ou si nos activités de recherche répondent aux normes internationales. J'ai l'impression que tout cela est en fait très proche du quotidien de nos salles de cours ou d'expérimentations.»

Un miroir tendu

Et puis, essayer de mesurer la qualité dans un laboratoire ou un auditoire revient à décréter ce qu'est un bon cours ou une bonne recherche. «Notre travail consiste à diriger des gens très intelligents qui ont choisi ce métier pour être indépendants, explique Thomas Bieger. Si on leur disait les deux ou trois choses qu'il faudrait faire chaque année pour répondre aux standards minimaux, ils se dépêcheraient de les faire et partiraient en vacances en mars. Si nous voulons les garder jusqu'en décembre, il faut créer une dynamique de recherche permanente de la qualité.» Cette dynamique, les audits permettent eux aussi de l'entretenir. «C'est un peu comme un miroir qui nous est tendu régulièrement et qui agit durablement», illustre Guido Vergauwen.

Le système d'assurance qualité peut revêtir deux formes principales, en Suisse comme aux Etats-Unis. La première prévoit que le professeur soit noté en fonction de critères précis et la deuxième instaure un processus d'amélioration de la qualité. Les deux approches sont également valables, estime Thomas Bieger, pour qui «l'important c'est la consistance dans la méthode». Et la démarche doit «engager l'ensemble de l'université», conclut Martine Rahier.

Accréditation des programmes: une question de positionnement

Si le modèle suisse d'accréditation repose sur l'évaluation du système d'assurance qualité, il permet aussi l'accréditation de programmes de formation. Mais ce n'est pas la panacée: «lorsqu'un programme est accrédité, vous avez beaucoup moins de flexibilité pour le développer ou pour le fusionner avec un autre», témoigne Thomas Bieger. Loin d'être obligatoire pour passer des partenariats stratégiques avec d'autres universités, l'accréditation de programmes est «surtout une question de positionnement» estiment Martine Rahier et Guido Vergauwen. «Pour cela, il existe des accréditations internationales», fait remarquer Thomas Bieger, recteur de l'Université de Saint Gall qui, de par son positionnement, connaît évidemment bien ce marché.

2. En direct de la séance plénière

Séance des 12 et 13 septembre 2013 à Berne

Décisions importantes de la CRUS:

- Echange avec la Commission pour la technologie et l'innovation CTI**

La séance plénière de la CRUS a été l'occasion d'un échange avec le président de la Commission pour la technologie et l'innovation CTI, Walter Steinlin, ainsi qu'avec son vice-président et responsable du domaine d'encouragement Start-up et entrepreneuriat, le Prof. Dr. Lutz Nolte. La discussion a d'abord abordé les modalités de soutien des Pôles de compétences en recherche énergétique, qui s'inscrivent dans le cadre de l'encouragement de la recherche énergétique de la Confédération et pour lesquels la CTI a lancé une première mise au concours en 2013. La rencontre a ensuite permis de discuter de la mise en œuvre de l'ordonnance d'application de la Loi sur la recherche et sur l'innovation ainsi que sur le règlement des contributions de la CTI qui entreront en vigueur en 2014. Finalement, les représentants de la CTI et la CRUS ont abordé plusieurs aspects de la collaboration liant la CTI et les universités.
- Préparation de la future Conférence des recteurs des hautes écoles suisses**

La préparation du règlement d'organisation de la future Conférence des recteurs des hautes écoles suisses swissuniversities figurait également parmi les points à l'ordre du jour de la séance plénière. Comme l'avaient déjà fait ses conférences-sœurs – la Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées et la Conférence des recteurs des hautes écoles pédagogiques – la CRUS s'est prononcée sur les contenus du règlement d'organisation à venir. Avec l'entrée en vigueur de la future Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses assumera les tâches et les responsabilités prévues par la loi, mais conduira également d'autres tâches liées à la coordination entre les hautes écoles suisses.

3. Nouvelles du Secrétariat général

«En concurrence avec les meilleurs»: conférence Euraxess du 5 septembre 2013 à l'Université de Lucerne

Comme en atteste la grande proportion de chercheurs étrangers à tous les échelons de la carrière académique, la Suisse est une destination qui attire les scientifiques. Quelles sont les mesures permettant aux hautes écoles suisses d'attirer la crème des chercheurs suisses et étrangers? Comment font-elles pour aider ces chercheurs à surmonter les obstacles qui, en dépit de l'espace de recherche européen, subsistent en termes de mobilité? Comment s'assurent-elles que la place scientifique suisse continue de séduire les meilleurs? Ces questions étaient au cœur de la [conférence Euraxess](#) organisée le 5 septembre 2013 par [swissuniversities](#) et l'Université de Lucerne, à l'occasion de l'ouverture, durant le semestre d'automne 2013, du [Welcome Center](#) de l'Université de Lucerne.

Pour lancer les discussions, deux présentations ont été données sur la base d'exemples issus d'institutions suisses. Tout d'abord et se fondant sur le Dual Career Advice de l'EPFZ, Dr Thomas Eichenberger a souligné que le soutien apporté aux chercheurs ne prenait pas fin lors de leur arrivée en Suisse. Les chercheurs bénéficient en effet dans le

cadre de l'offre globale Dual Career et Integration Services, de conseils axés sur leur carrière et d'un soutien dans plusieurs domaines, tels que les aspects culturels et sociétaux, qui ne posent problème qu'une fois les questions organisationnelles réglées. La brochure « [Couples à double carrière](#) » fournit une vue d'ensemble de ces activités des universités à l'échelle de la Suisse ainsi que de la situation des couples à double carrière. La professeure Franciska Krings a ensuite exposé la manière dont l'Université de Lausanne applique la devise «viser la réussite» (la réussite professionnelle au sein de l'université et en dehors) pour attirer la matière grise en Suisse et l'y retenir. Elle a présenté des mesures de soutien actuellement proposées au niveau du doctorat, qui mettent l'accent sur l'encadrement. Les ateliers destinés aux superviseurs et aux doctorants, par exemple, sont très demandés. L'Université de Lausanne s'attache par ailleurs à mieux connaître la communauté des «post-docs», à cerner leurs besoins et à leur apporter un soutien afin qu'ils se forment un profil scientifique et académique.

Tous les participants s'accordaient pour dire que les hautes écoles suisses proposent un grand nombre d'offres intéressantes en matière de promotion de la relève et de soutien aux chercheurs en mobilité et que les services responsables fournissent un travail précieux. Cela étant, il est ressorti à la fois des discussions et du panel qui a suivi que ces nombreuses mesures ne suffisaient pas à garantir que les informations parviennent aux chercheurs. Chaque haute école doit donc veiller à ce que l'ensemble de son personnel, c'est-à-dire également les membres des facultés, des départements et des instituts, soit à même de fournir des informations sur les offres destinées aux chercheurs en mobilité. Les participants au panel se sont également prononcés en faveur du recensement des besoins des chercheurs par les hautes écoles, les organismes de promotion locaux, tels que le Fonds national suisse, et la Commission européenne. Ce recensement doit permettre de mieux adapter les offres aux besoins effectifs des destinataires.

Mais en fin de compte, chaque cas est unique, et c'est bien là le plus grand défi qui se pose aux centres proposant des services aux chercheurs en mobilité. Selon leur poste, leur situation personnelle et leurs objectifs, les chercheurs et chercheuses ne sont pas concernés de la même manière par les questions de caisse de pension, de double imposition, de double carrière, d'allocation pour la garde extrafamiliale des enfants, de caisses maladie et de recherche d'appartement. Les jeunes chercheurs, en particulier, ont besoin de soutien dans des domaines spécifiques, alors que certains services, notamment liés à la double carrière, s'adressent généralement aux scientifiques chevronnés. La demande de l'une des participantes au panel vaut toutefois pour tous les cas de figure: elle a prié les hautes écoles d'inviter les chercheurs avec leurs familles et de s'occuper des aspects organisationnels correspondants. Il est également ressorti des discussions que les établissements devaient communiquer clairement quels services ils sont à même de fournir, et lesquels ne relèvent pas de leurs attributions, afin de ne pas décevoir les attentes.

→ [Site web](#) de la conférence avec les présentations

La conférence «En concurrence avec les meilleurs» a été organisée dans le cadre de l'initiative européenne «[Euraxess](#) – researchers in motion» qui, en promouvant la carrière des chercheurs et leur mobilité, vise à attirer l'élite des chercheurs en Europe. Que ce soit en ligne ou dans le cadre de conseils personnalisés, Euraxess fournit aux chercheurs

déménageant dans un autre pays des informations autour de la mobilité. Entre autres services, Euraxess propose une banque de données des postes disponibles à l'échelle européenne et s'engage en faveur de conditions d'engagement équitables et de possibilités de développement intéressantes pour les chercheurs. En Suisse, toutes les hautes écoles universitaires ainsi que certaines hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques participent aux activités Euraxess.

Conférence nationale de la CRUS 2013 sur le thème «mobilité verticale», le 22 août 2013, à l'Université de Bâle

La Conférence nationale de la CRUS 2013 a réuni environ 170 personnes venues de toute la Suisse et de pays voisins pour débattre de la mobilité verticale. La conférence était organisée par la coordination enseignement de la CRUS en collaboration avec l'Université de Bâle. Le compte-rendu et la documentation de la conférence seront publiés sur le site web de la [coordination enseignement](#).

Neuvième appel à projets du programme Sciex-NMS^{ch}

Le «Scientific Exchange Programme between Switzerland and the New Member States of the European Union» (Sciex-NMS^{ch}) a lancé début septembre son [neuvième appel à projets](#). D'ici au 1er novembre 2013, des candidates et des candidats de Bulgarie, République tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne et Roumanie tenteront d'obtenir des fellowships de 6 – 18 (postdocs) respectivement 24 mois (doctoral candidates). Une institution du pays d'origine et une institution suisse hôte participent contractuellement à tous les projets. Des partenariats de recherche institutionnels devraient se développer à partir de là. Lancé en 2009, le programme Sciex est un instrument de la contribution de la Suisse à l'élargissement de l'Union européenne (lire Flashback 2009-2013 ci-dessous).

Sciex Flashback 2009-2013

A l'occasion de la conclusion de son 150ème projet, le programme Sciex a décidé de publier un [flashback](#) couvrant la période 2009-2013. Ce document offre un aperçu de l'implémentation du programme Sciex depuis son lancement en 2009. Pour la première fois, des données sur la satisfaction et les perspectives ouvertes par un projet Sciex – basées sur les rapports finaux et une enquête conduite à l'aide de questionnaires de satisfaction – sont publiées et commentées.

Les résultats sont très satisfaisants et montrent que tant les Fellows que les Mentors apprécient fortement le programme Sciex. L'ensemble des partenaires soulignent l'importance d'un tel projet au niveau de l'élargissement de leurs réseaux académiques et poursuivent souvent la coopération par l'intermédiaire de nouveaux projets de recherche

au niveau européen. Les Fellows, quant à eux, mentionnent l'importance des Sciex Fellowships et de leur séjour de recherche au sein d'une haute école suisse pour le développement de leur carrière académique.

Ce premier sondage illustre à quel point les projets conduits dans le cadre du programme Sciex contribuent à l'intensification des réseaux scientifiques entre les nouveaux pays membres de l'Union européenne et la Suisse et à l'internationalisation de la carrière académique des Fellows. Par ce fait, une contribution réelle à la cohésion de l'espace européen est apportée.

Programme Sciex-NMS^{ch}: portrait d'un Fellow

Dans ce [5ème portrait](#), Gusztáv Kecskés D., chercheur postdoctoral hongrois en histoire internationale, nous livre ses expériences en tant que Sciex Fellow à l'Université de Genève.

4. Agenda

7 et 8 novembre 2013 / Berne

CRUS: séance plénière

La prochaine séance plénière de la CRUS aura lieu les 7 et 8 novembre 2013 à Berne. La newsletter électronique résumant les nouveautés et les décisions importantes en lien avec cette séance sera disponible le mercredi suivant, soit le 13 novembre 2013.

→ [toutes les dates des séances de la CRUS](#)

Contact

Dr Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS, [raymond.werlen\(at\)crus.ch](mailto:raymond.werlen(at)crus.ch), et Dr Sabine Felder, responsable de la coordination enseignement, [sabine.felder\(at\)crus.ch](mailto:sabine.felder(at)crus.ch), se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.